



Chère Madame, Cher Monsieur,

Je vous écris aujourd'hui pour vous demander d'agir concrètement et rapidement afin de protéger un trésor de biodiversité menacé que sont les milieux humides du Technoparc Montréal et les terres fédérales adjacentes.

Au nord de l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau de Montréal, ces 215 hectares de milieux humides et de boisés qui regroupent l'un des derniers grands espaces verts non protégés et non fragmentés de l'île de Montréal. Ce territoire est de taille égale à celui du parc du Mont-Royal. C'est l'endroit à Montréal où l'on retrouve le plus grand nombre d'espèces d'oiseaux, dont plusieurs espèces menacées. C'est aussi un lieu fréquenté par un nombre grandissant de personnes qui prennent plaisir à profiter de ses nombreux attraits. Ces terres sont gérées par le gouvernement fédéral, par la Ville de Montréal et par des promoteurs privés. De ces 215 hectares, 155 se situent dans le secteur fédéral, sous la responsabilité de Transport Canada.

Les milieux humides ont un rôle important à jouer dans l'écosystème naturel mais également urbain. Ils aident à contrôler les inondations, à capter le CO₂ qui contribue aux gaz à effet de serre, à réduire l'effet des îlots de chaleur et à enrichir la biodiversité par leur offre d'habitats variés. Malgré ces bienfaits reconnus, les milieux humides continuent de disparaître. Dans les espaces urbains du Canada, les milieux humides ont connu une diminution de 80% à 98% de leur superficie, au cours des deux derniers siècles. En six ans (2011-2017), plus de 100 ha de milieux humides ont disparu sur l'île de Montréal. Durant cette même période, la province de Québec a autorisé la destruction de près de 4,000 ha de milieux humides. Lorsque nous additionnons les conséquences de ces décisions gouvernementales, il devient clair que nous sommes dans une course contre l'asphalte et le béton qui contribuent aux îlots de chaleur sur l'île de Montréal, ville qui abrite plus de 10% de la population canadienne.

Malgré le fait que le Premier Ministre Justin Trudeau ait annoncé qu'il préconise la protection de l'environnement, le gouvernement fédéral semble avoir peu de volonté à protéger ses propres terrains de haute valeur écologique, soit 155 ha sur un total de 215 ha. **A l'heure actuelle, il est prévu de construire un bâtiment industriel de 167,000 pieds carrés sur le site qu'on appelle « Champ des monarques »**. Ce site est particulièrement important en tant que corridor pour les papillons monarques, espèce classée en péril par le COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada) dont 80% de sa population de l'est est en déclin. Faisant partie d'un habitat adjacent et interrelié aux milieux humides, ce secteur est une partie essentielle de la richesse des écosystèmes de ces 215 hectares. La destruction d'une portion d'un ancien golf va à l'encontre d'une volonté populaire grandissante de voir ces espaces requalifiés comme espaces verts.

Il est vrai qu'Aéroports de Montréal (ADM) a inauguré en avril 2021 une zone de 19 ha appelée « Parc écologique des Sources », mais aucun statut officiel de conservation n'y a été attribué. Aussi, ces 19 ha ne sont qu'une toute petite portion des 155 ha sous le contrôle fédéral et des 215 ha qui forment un ensemble exceptionnel sur le plan de la biodiversité. Transport Canada semble donner carte blanche à ADM pour développer les 155 hectares sous sa juridiction. De toute évidence, le gouvernement fédéral est d'accord avec l'idée de fragmenter le dernier grand espace vert contigu et non protégé sur l'île de Montréal dans le but de construire des bâtiments industriels.

Pour toutes ces raisons, j'appuie les requêtes du groupe de citoyens Technoparc Oiseaux et je souhaite que vous agissiez rapidement avec tous les pouvoirs qui vous ont été octroyés par la population qui vous a élu.

Technoparc Oiseaux demande que le gouvernement fédéral, en accord avec les communautés autochtones, protège les 155 ha des terrains sous sa responsabilité, et travaille avec la Ville de Montréal pour protéger les 60 ha sous la responsabilité du municipal et des développeurs privés.

Signature

Nom du signataire